

Signes

N°4 des Temps

Complotisme : le danger de la résignation

Publication de BePax
Paraît 5 fois par an

NOVEMBRE
DÉCEMBRE
2017

Sommaire

Comité de rédaction

Mohssin El Ghabri,
Simon Lechat,
Guillaume Sneessens,
Edgar Szoc,
Laetitia Werquin.

Rédaction-Administration

ASBL BePax
Rue Maurice Liétart, 31/1
1150 Bruxelles

Tél. : 02 738 08 04
Fax : 02 738 08 00
E-mail : info@bepax.org
Site : www.bepax.org

Compte bancaire :
BE 28-7995-5017-6120

Photographies

Marie Peltier

Mise en page
www.acg-bxl.be

EDITO

3

ACTUALITÉ

Les quotas : entre émancipation et contrainte

Laetitia Werquin

4

DOSSIER

Comprendre le complotisme : bilan d'étape

Edgar Szoc

8

L'adhésion aux théories du complot : quelles conséquences ?

Edgar Szoc

10

PORTRAIT

Julie Dewaels, une jeune catholique heureuse et confiante

Portrait réalisé par Vanessa Kabuta
pour le magazine Magma

14

Edito

Complotisme : le danger de la résignation

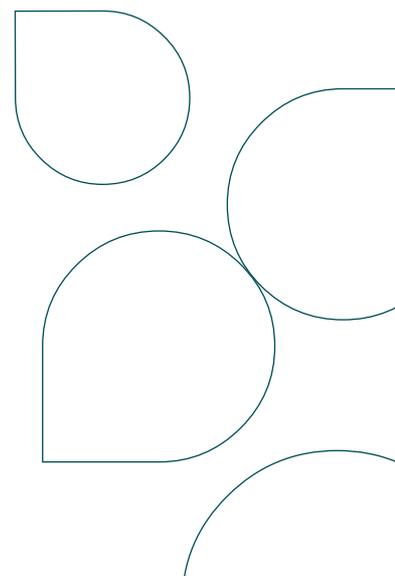
À l'initiative de l'ancienne rédactrice en chef du *Signe des Temps*, Marie Peltier, BePax a été une des premières associations belges à s'intéresser au phénomène du complotisme et, notamment, à analyser les liens qu'il entretient avec le racisme. Après quatre années d'une action très diversifiée, de recherche, de formation et d'expériences concrètes, le temps était venu d'esquisser un regard réflexif sur nos pratiques.

Il ne s'agit pas tant d'entretenir une forme de nombrilisme que de s'interroger sur les contours changeants d'un phénomène en perpétuelle évolution, qui condense toute une série de mutations contemporaines : dans la production de l'information, dans le rapport au savoir, dans la définition des identités.

Pour ce faire, ce dossier présente quelques-unes des conclusions les plus robustes que BePax tire de ses nombreuses activités de formation sur le terrain et questionne la légitimité de politiques publiques en matière de lutte contre le complotisme (En quoi les croyances des citoyens regardent-elles l'État ?).

S'il est une conviction que ces années de travail ont ancrée en nous, c'est celle que le complotisme doit s'appréhender comme symptôme plutôt que comme maladie. Autrement dit, le succès dans la lutte contre ce phénomène ne sera obtenu qu'en s'attaquant à ses causes sous-jacentes qui tiennent au désenchantement démocratique et à l'effondrement de la confiance. Cette conviction est porteuse, à doses égales, de pessimisme et d'optimisme. Pessimisme parce que le chantier est énorme et que personne ne semble avoir trouvé la feuille de route susceptible de le mener à terme. Optimisme parce qu'elle fait de la lutte contre le complotisme un combat congruent avec de nombreux autres, en faveur du vivre-ensemble, de l'émancipation et de la réduction des inégalités.

Edgar Szoc



Actualité



Les quotas : entre émancipation et contrainte

Objets de discussions et de tensions car ils mettent en évidence des phénomènes d'inégalité qui persistent au sein de nos sociétés démocratiques dites égalitaires, les quotas appliqués au genre ou à la protection des minorités ne font pas l'unanimité. Qu'est-ce qui légitime l'application de telles dispositions ?

Le quota, égalitaire ou égalisateur ?

L'imposition de quotas fait souvent l'objet de contestations. Nenad Stojanovic, politologue et chercheur à l'université de Lucerne, recense trois arguments contre l'application des quotas :

1/ L'impact des quotas sur la démocratie représentative. L'auteur fait ici référence à l'argument du philosophe Will Kymlicka¹ ou à celui du professeur Jane Mansbridge² pour qui la logique des quotas encourage l'essentialisme. Dès lors, bien que Mansbridge se prononce favorable aux quotas pour améliorer l'égalité des genres, elle insiste pour qu'ils soient institués de manières flexibles et légitimées de façon la moins essentialiste possible³. Dans ce même ordre d'idée, le philosophe Will Kymlicka écrit que l'idée générale d'une représentation miroir est intenable⁴. S'il faut être noir pour représenter les noirs, l'idée même du concept de représentation ne tient plus.

2/ L'influence sur la cohésion sociale. Par là, Stojanovic met en garde contre le fait de privilégier un aspect identitaire spécifique. Cette "faveur" renforcerait en effet le clivage "même/autre" alors que nos sociétés sont représentées par des identités collectives qui s'entremêlent.

3/ L'impact sur l'individu. Cet argument vise à traiter l'individu en tant que personne et non en tant que membre appartenant à une catégorie prédéfinie.

Ces trois arguments démontrent la complexité de la situation. En effet, si l'usage des quotas est à éviter dans une démocratie, il est néanmoins souhaitable que les institutions démocratiques reflètent la diversité de la société. Selon Stojanovic, il faut donc chercher des mécanismes informels, flexibles, indirects, implicites et limités dans le temps, qui permettent aux institutions politiques de refléter suffisamment la diversité de la société sans passer par des quotas formels, rigides, explicites et éternels⁵.

Les quotas appliqués aux minorités

Les quotas appliqués aux minorités, dits "quotas ethniques", ont existé tout au long de l'histoire. Cependant, ils n'ont pas toujours servi les minorités. Ainsi dans le domaine social et politique, les quotas ethniques ont aussi visé à limiter plutôt qu'à protéger. Certaines fonctions ou métiers ont donc été attribués à des "ethnies" spécifiques. Par exemple, les métiers tels que fossoyeur, chiffonnier ou prestidigitateur et autres métiers ambulants considérés comme peu honorables ont longtemps été réservés aux Roms en Europe orientale.

Impulsé par le gouvernement républicain de Richard Nixon à la fin des années '60, le modèle américain de la discrimination positive (*affirmative action*) illustre un type de quotas appliqués à une minorité qui, pour promouvoir la diversité, rompt avec l'égalité formelle pour garantir l'effectivité réelle des droits⁶. Son objectif est de favoriser, par des politiques de traitement préférentiel, l'accès à l'emploi et l'admission dans les universités de certains groupes ayant fait l'objet dans le passé de pratiques discriminatoires. L'*affirmative action* veut ainsi susciter en amont une augmentation du nombre de candidats noirs à certains postes⁷.

Néanmoins, cette politique de recrutement spécifique s'effeuille assez rapidement. En effet, dès 1978, la Cour suprême américaine se prononce contre les quotas ethniques⁸ même si elle affirme la diversité comme objectif de recrutement.

Dès 1978, la Cour suprême se prononce contre les quotas ethniques même si elle affirme la diversité comme objectif de recrutement.

En outre, à partir de 1995 plusieurs Etats américains rejettent le dispositif et l'abolissent à la suite d'un referendum.

Bien que Daniel Sabbagh⁹ affirme que la contestation ne porte pas sur les données empiriques fiables d'évaluation des programmes, les quotas appliqués en faveur des minorités sont souvent critiqués en raison de la discrimination négative envers ceux qui ne bénéficient pas de ces mesures. En conséquence, au lieu de favoriser la diversité et de lutter contre le racisme, cette politique engendre du ressentiment à l'égard de ceux qu'elle est censée protéger.

Enfin, comme le souligne Richard Kahlenberg, chercheur à la Century Foundation, remplacer le critère de "race" par des critères socio-économiques favoriserait l'accès à l'université des plus pauvres, qui sont

>>

1 - Will Kymlicka est un philosophe canadien, actuellement Professeur de philosophie à la chaire de philosophie politique de l'Université Queen's à Kingston, Ontario.

2 - Jane Mansbridge est une politologue américaine, actuellement Professeur à la Kennedy School of Government de l'université de Harvard.

3 - Jane Mansbridge, "Quota problems: combating the dangers of essentialism". *Politics & Gender*. Cambridge Journals., 2005.

4 - Will Kymlicka, *La Citoyenneté multiculturelle : une théorie libérale du droit des minorités*, Éditions du Boréal (Canada), La Découverte, 2001.

5 - Nenad Stojanovic, *Dialogue sur les quotas. Penser la représentation dans une démocratie multiculturelle*, Presse de Sciences Po, 2013.

6 - La Libre Belgique, *Entre guillemet*, 18 février 2009.

7 - Le Monde, *L'expérience de la discrimination positive aux Etats-Unis*, http://www.lemonde.fr/societe/article/2010/01/18/l-experience-de-la-discrimination-positive-aux-etats-unis_1293336_3224.html, 2010, consulté le 24 août 2017.

8 - Arrêt Bakke, <http://caselaw.findlaw.com/us-supreme-court/438/265.html>

9 - Daniel Sabbagh est Directeur de recherche au CERI (Centre de recherches internationales, Science Po) depuis 2006.

aussi souvent noirs ou latinos. Ce changement permettrait aussi d'assurer la diversité ethnique, mais sur des critères chiffrés, moins contestables que cette notion de race ¹⁰.

Les quotas liés au genre

Si les quotas ethniques ont existé tout au long de l'histoire, les quotas liés au genre sont beaucoup plus récents. Ces dernières années, les discussions relatives aux quotas ont mis en évidence le déficit lié à la représentation des femmes au

pouvoir. Ainsi, l'expression "plafond de verre" ¹¹ (*glass ceiling*) désigne l'existence d'un plafond auquel se heurtent les femmes dans l'avancée de leur carrière ou dans l'accès à de hautes responsabilités, et qui les empêche de progresser aussi vite et autant que les hommes ¹².

Or, le recours insuffisant aux compétences de femmes hautement qualifiées représente une perte en termes de potentiel de croissance économique souligne la Commis-

sion européenne en 2012 dans une directive imposant un quota de 40 % de femmes dans les conseils d'administration. En effet, un déséquilibre entre hommes et femmes au sein des conseils des entreprises persiste malgré les efforts déployés par les États membres et les institutions de l'Union pendant plusieurs décennies.

ET EN BELGIQUE ?

Depuis la loi du 28 juillet 2011 ¹⁴ qui instaure pour l'ensemble des membres du conseil d'administration, un quota d'au moins un tiers de membres du sexe le moins bien représenté ¹⁵, l'institut pour l'égalité des femmes et des hommes affirme que globalement, la représentation des femmes au sein des conseils d'administration des entreprises étudiées a progressé ces dernières années. En effet, passant de 8,2% (2008) à 16,6% (2014) elle a doublé en 6 ans. Néanmoins, il ne faut pas oublier que nous sommes encore loin de l'objectif légal qui s'élève à un tiers.

Néanmoins, certains arguments opposés aux quotas appliqués aux femmes dans les conseils d'administration soulignent les dangers induits par des mesures de sélection sur base du genre plutôt que sur base des compétences. Ce processus peut être également considéré comme humiliant pour les femmes et discriminant pour les hommes.

En 2016, le journal *Le Monde* souligne de fortes disparités selon les pays d'Europe, la Suisse et l'Espagne restant largement en retrait tandis que la Norvège, la Finlande, la Suède et la France dépassent le seuil des 30%, notamment grâce à l'adoption de quotas contraignants. Si des progrès en matière de parité homme-femme sont visibles dans les pays où des mesures d'actions positives ont été introduites, ils le sont également dans les pays où un débat public intense est tenu à ce sujet.

Les discussions relatives aux quotas ont mis en évidence le déficit lié à la représentation des femmes au pouvoir

Les quotas, projecteurs des inégalités mais insuffisants

Ainsi, les quotas ne suffisent pas pour lutter contre les inégalités : la parité homme-femme comme l'égalité entre personnes portant la caractéristique du groupe dit minoritaire et la majorité doit s'accomplir par le biais d'une série d'autres mesures positives et non-discriminantes à l'égard de "l'autre" temporairement majoritaire.

En ce qui concerne la parité homme-femme, une déspecialisation des rôles dans la société et une plus grande implication des hommes dans la sphère domestique sont essentiels. Dès lors, seule une action globale alliant mise en place de quotas neutres, politique de conciliation vie privée-vie professionnelle et lutte contre les stéréotypes permettra de rendre réelle l'égalité entre les femmes et les hommes ¹⁶.

Si une action globale est également nécessaire pour la protection des minorités, les quotas sont plus controversés non seulement parce qu'ils occultent d'autres aspects de l'identité et des situations socio-économiques particulières mais aussi parce qu'ils suscitent du ressentiment et loupent ainsi un de leurs objectifs: la lutte contre le racisme.

Conclusion

Imparfaits et critiqués pour de multiples raisons, les quotas permettent néanmoins de mettre un coup de projecteur sur les inégalités dans notre société. Insuffisants pour rétablir l'égalité, ils doivent être accompagnés d'autres mesures et pensés dans

le cadre d'une action globale. Enfin, les quotas appliqués au genre se distinguent des quotas appliqués à la protection des minorités car ici, la parité est exigée au nom de l'égalité de statut et non pas au nom de la représentation d'une minorité ¹⁷.

Laetitia Werquin

10 - Libération, *Etats-Unis, une discrimination plus si positive*, http://www.liberation.fr/planete/2013/03/06/etats-unis-une-discrimination-plus-si-positive_886766, consulté le 4 septembre 2017

11 - L'expression "plafond de verre" (*glass ceiling*) s'est fait connaître en 1986 à la suite d'un article publié dans le Wall Street Journal et reprise dans un article académique intitulé "*Breaking the Glass Ceiling: Can Women Reach the Top of America's Largest Corporations?*" de A.M. Morrison

12 - Kim Hullot-Guiot, Libération "*Qu'est-ce que le plafond de verre ?*", http://www.liberation.fr/planete/2016/11/10/qu-est-ce-que-le-plafond-de-verre_1527503, consulté le 23 août 2017

13 - Proposition de Directive du Parlement Européen et du Conseil relative à un meilleur équilibre hommes-femmes parmi les administrateurs non exécutifs des sociétés cotées en bourse et à des mesures connexes, <http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=celex%3A52012PC0614>, consulté le 27 août 2017

14 - Loi modifiant la loi du 21 mars 1991 portant réforme de certaines entreprises publiques économiques, le Code des sociétés et la loi du 19 avril 2002 relative à la rationalisation du fonctionnement et la gestion de la Loterie Nationale afin de garantir la présence des femmes dans le conseil d'administration des entreprises publiques autonomes, des sociétés cotées et de la Loterie Nationale http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/loi_a.pl, consulté le 27 août 2017

15 - http://igvm-iefh.belgium.be/fr/activites/emploi/plafond_de_verre/legislation, consulté le 25 août 2017

16 - Capital, "*Faut-il des quotas en faveur des femmes ?*", 2017, <http://www.capital.fr/polemik/faut-il-des-quotas-en-faveur-des-femmes-1223425>, consulté le 26 août 2017

17 - Eliane Vogel-Polsky, "*Les impasses de l'égalité ou pourquoi les outils juridiques visant à l'égalité des femmes et des hommes doivent être repensés en terme de parité*", Parité-Infos. n°1., 1994

Comprendre le complotisme : bilan d'étape

BePax travaille depuis quelques années sur la question du complotisme. Les moyens mobilisés pour ce faire sont divers : publication d'articles et d'un livre, animations dans les classes, formations à destination des enseignants, des travailleurs sociaux ou du grand public, conférences... Autant d'occasion d'échanges qui permettent d'affiner notre compréhension du phénomène et d'émettre de nouvelles hypothèses de recherche.

Après plus d'une vingtaine d'animations en classe, la conclusion la plus prégnante tient en ceci : les théories du complot constituent un excellent "objet transactionnel", susceptible de stimuler des discussions sur des sujets complexes et d'introduire de manière pertinente des concepts clés des sciences sociales. À vrai dire, il apparaît même qu'il existe une espèce de concurrence épistémologique entre les explications par les sciences sociales et l'explication par le complotisme. Ce dernier est en effet fréquemment mobilisé pour tenter de donner sens à des injustices ressenties. Il peut s'avérer pédagogiquement efficace de montrer que la perpétuation de nombreuses injustices ne requiert pas de postuler l'existence d'une conjuration, mais qu'elle est au contraire passible d'une analyse s'appuyant sur les outils de la sociologie (critique). À titre d'exemple – éprouvé avec succès en classe, à de nombreuses reprises –, tout le monde sait bien que si le pourcentage d'enfants d'ouvriers inscrits à l'université est si faible, ce n'est pas dû à un complot de parents universitaires, qui se réuniraient annuellement pour décider dans le secret de nouveaux stratagèmes permettant de continuer à barrer l'entrée aux "mal nés".

Cette inégalité ou cette injustice a en revanche fait l'objet de nombreuses analyses sociologiques, au premier rang desquels les travaux de sociologie scolaire de Bourdieu. La discussion des théories du complot s'avère donc constituer une excellente – bien que peut-être inattendue – porte d'entrée à la discussion du concept de "reproduction".

Un effet de doute plus que d'adhésion

La seconde conclusion s'avère peut-être étonnante pour le sens commun – que nous partagions avant de multiplier ces activités d'animation en classe. Le principal effet de la circulation des théories du complot ne tient peut-être pas dans l'effet

QU'EST-CE QU'UNE THÉORIE DU COMLOT ?

À l'instar du racisme, le complotisme est devenu un objet ambivalent qui tient à la fois du concept et de l'insulte – ce qui explique qu'à l'instar des assertions racistes, de nombreuses affirmations complotistes soient précédées du caveat "Je ne suis pas complotiste mais...". Il est donc d'autant plus important de donner de la "théorie du complot" une définition rigoureuse à même de susciter un consensus aussi large que possible sur son contenu. C'est pourquoi, nous proposons de travailler avec la définition suivante :

1°) entend apporter une réponse à une question irrésolue, en 2°) assumant que la réalité n'a rien de commun avec ses apparences. Pour ce faire, 3°) elle dépeint les conspirateurs comme surnaturellement compétents et 4°) mal intentionnés. Enfin, 5°) elle se fonde sur la recherche d'anomalies et 6°) s'avère irréfutable en dernière instance (au sens poppérien du terme – c'est-à-dire qu'aucune éprouve n'est susceptible de venir l'invalider).

Pour plus de détails sur chacune de ces caractéristiques, voir Edgar Szoc, *Inspirez, Conspirez. Le complotisme au XXI^e siècle*, La Muette 2016

d'adhésion qu'elles peuvent susciter que dans une sensation de doute généralisé, qui se mue en forme de "résignation épistémique".

Le dispositif qui nous permet de parvenir à cette conclusion provisoire est assez simple et il a été répété à l'identique une vingtaine de fois. Nous entrons à deux collègues dans une classe, de 4^e, 5^e ou 6^e secondaire à l'occasion d'un cours de français ou d'histoire. Nous divisons la classe en trois groupes et distribuons à chacun un billet sur lequel est inscrit "Attentats du 11 septembre", "Attentat du musée juif de Bruxelles", "Attentat du Bataclan". Chaque groupe est alors chargé de répondre aux questions classiques du journalisme : "Qui, quand, où, quoi, comment, pourquoi". Après quinze minutes de discussion en interne, chaque groupe désigne un rapporteur chargé de rendre compte à l'ensemble de la classe de tout ce que le groupe sait à propos de ces événements et de toutes les explications "officielles" et "alternatives" qu'il a pu entendre à son sujet.

Une discussion est alors lancée avec l'ensemble de la classe sur chacun de ces trois sujets. Nous la voulons aussi libre que possible et essayons d'instaurer un climat d'ouverture et de non jugement, nous contentant de répondre aux questions factuelles qui nous sont posées, sans laisser entendre que nous aurions une préférence entre, pour chacun des faits évoqués, la version officielle ou l'une ou l'autre des versions alternatives. Il est évidemment très probable que les élèves connaissent cette préférence, sans que nous ayons à l'explicitier mais le caractère souvent très libre et engagé des discussions nous laisse penser que cette *préférence* supposée ne revêt pas un caractère particulièrement inhibiteur.

Vient ensuite un moment riche d'enseignements. De manière aussi neutre que possible, nous demandons aux élèves de voter en faveur de l'explication à laquelle ils adhèrent en proposant trois possibilités : "le récit officiel éventuellement modifié à la marge"; "un récit alternatif parmi ceux qui ont été évoqués"; "ne sait pas".

La répartition typique des votes est la suivante : dans une classe de vingt élèves, cinq voteront en faveur de la "version officielle", deux en faveur de



L'impression que le réel se dérobe sans cesse et qu'il est impossible d'accéder à quelque chose de l'ordre de la factualité

la "version alternative" et treize diront ne pas savoir. Ces chiffres varient très peu d'une classe à l'autre, d'une année d'étude à l'autre, d'une école à l'autre (il est important de signaler que ces activités ont été menées tant dans des collèges huppés que dans des écoles en discrimination positive – même s'il faut signaler une limitation importante : nous n'avons été invités que dans des classes de l'enseignement général et jamais dans des classes des filières techniques et professionnelles).

Du danger de la résignation épistémique

Ce refus majoritaire de se prononcer pourrait apparaître comme une forme salubre de scepticisme ou d'esprit critique au moment de formuler une opinion à propos d'un sujet sur lequel on s'estime trop peu informé. Mais ce n'est probablement qu'une illusion rassurante. En effet, lorsqu'on demande aux élèves si, en consacrant une semaine ou un mois d'études au sujet, ils seraient à même de se forger une opinion plus fondée, avec un degré raisonnable de certitude, les résultats sont les mêmes et le doute – qui prend la forme d'un refus de se prononcer – demeure majoritaire.

L'enseignement des résultats de cette expérience est double. Tout d'abord, ils battent en brèche le consensus

qui semble exister au sein du corps enseignant, qui voudrait que le complotisme soit en recrudescence, voire soit devenu majoritaire. Ce qui est indubitable, c'est que du fait de la démocratisation de la production, de l'édition et de la diffusion d'informations (notamment via les réseaux sociaux), l'exposition aux théories complotistes est beaucoup plus forte aujourd'hui qu'il y a vingt ans. Mais, et c'est le deuxième enseignement, il semble que l'effet principal de cette exposition ne soit pas tant un effet d'adhésion que de "résignation épistémique" : l'impression persistante que le réel se dérobe sans cesse et qu'il est impossible d'accéder à quelque chose de l'ordre de la factualité, noyés que nous serions dans des couches de discours contradictoires parmi lesquels il est impossible de faire un tri raisonné.

Les résultats ici rapportés ne prétendent pas à la rigueur scientifique mais nous espérons qu'ils sont susceptibles de constituer des hypothèses de recherche pour des centres dotés de plus de moyens empiriques que BePax pour les tester. Leur récurrence nous amène toutefois à penser que dans la lutte contre le complotisme, ce n'est peut-être pas tant la nature des croyances qui doit faire l'objet de la concentration des efforts, que le rapport même au savoir.

L'adhésion aux théories du complot : quelles conséquences ?

Alors que de nombreux pays mettent en place des politiques plus ou moins structurées de lutte contre le complotisme, il est frappant de constater que bien peu de recherches se sont attelées à déterminer les conséquences concrètes de l'adhésion aux théories complotistes. Or, c'est bien le caractère éventuellement préjudiciable de ces conséquences (par exemple en termes de facilitation du passage au radicalisme violent) qui serait à même de justifier l'existence de ces politiques. Le fait qu'un citoyen belge considère que le 11 septembre soit un inside job et pas l'œuvre d'Al Qaeda ne devrait en effet pas, en tant que tel, constituer un objet de politiques publiques.

C'est un phénomène connu : les logiques et les préoccupations inhérentes au monde de la recherche et à celui de l'élaboration des politiques publiques ne se recoupent pas toujours et peuvent même parfois diverger fondamentalement. La question du complotisme en offre un exemple saisissant. La très grande majorité du travail scientifique mené en la matière s'est en effet concentrée sur la recherche des causes et des facteurs d'adhésion, ainsi que sur l'établissement des "profils psychologiques" les plus susceptibles d'adhérer à une ou – le plus souvent – plusieurs théories du complot.

En revanche, la question des conséquences de cette adhésion, qui est celle qui intéresserait au plus près les politiques publiques en matière de lutte contre le complotisme – ne fût-ce que pour les légitimer – a fait l'objet d'une quantité beaucoup moins substantielles de travaux académiques. Qui pis est, les conclusions de ces différents efforts ne sont pas nécessairement convergentes, et peuvent même revêtir des aspects paradoxaux.

Les conséquences des croyances contradictoires

Ainsi, une étude des psychologues Karen Douglas et Mike Wood, intitulée "Both Dead and Alive" montre que les personnes adhérant à l'idée que la mort de Lady Di résulte d'un complot et pas d'un banal accident de voiture sont également plus susceptibles que la moyenne de la population de croire qu'en réalité, elle n'est pas morte ! Dans la plupart des théories philosophiques de l'action, la croyance est envisagée comme une "disposition à agir" (de telle ou telle manière dans telle ou telle circonstance). Mais *quid*, alors de croyances mutuellement contradictoires consistant à croire simultanément que la princesse Diana a été victime d'un assassinat tout en étant encore vivante ?

Tous les exemples ne sont pas aussi triviaux et celui-ci prête évidemment à sourire. Reste à voir s'il est de nature fondamentalement différente de celui des croyances simultanément entretenues par le sens commun, et qui voudrait que l'adhésion à des théories complotistes favorise à la fois le passage au radicalisme violent et le désengagement politique. Les deux sont sans doute vrais, mais dans des proportions et des circonstances qui demeurent encore très largement à élucider. Car si le corpus de recherches en matière de conséquences du complotisme est maigre, il convient d'ajouter, au surplus, que l'essentiel de celui-ci porte – de manière logique – sur les conséquences aisément mesurables de l'adhésion à des théories du complot ayant trait à des questions de nature moins politique que scientifique.

Ainsi, de manière peu surprenante, il a été montré qu'il existe une corrélation forte entre le fait de considérer que le réchauffement climatique soit un hoax élaboré par les intérêts convergents d'une élite supposément constituée des lobbies environnementaux, des climatologues et des entreprises d'énergie renouvelables pour s'attaquer à l'*American way of life*, d'une part, et, d'autre part, la faiblesse des efforts consentis pour

Quid de croyances contradictoires consistant à croire simultanément que Diana a été victime d'un assassinat et qu'elle est encore en vie ?

réduire son empreinte carbone. La corrélation est logique mais, on ne le dira jamais assez, corrélation n'est pas causalité. Et quand bien même il y aurait causalité, ce qui paraît vraisemblable en l'occurrence, rien ne dit que celle-ci aille dans la direction envisagée *a priori*. Il est en effet parfaitement envisageable que l'adhésion à une théorie du complot en matière climatique ne soit pas la cause de la faiblesse des efforts en matière de réduction de son empreinte carbone personnelle, mais en soit la conséquence: c'est précisément parce qu'on ne parvient pas à accomplir les efforts nécessaires qu'on développe une théorie *ad hoc*, bien commode puisqu'elle permet de s'épargner les troubles de la dissonance cognitive ou de l'embarras éthique.

Pareilles corrélations ont été montrées en matière d'adhésion à des théories du complot pharmaceutico-médical en matière de vaccination et la décision des parents de faire vacciner ou non leurs enfants. Les recherches en matière de corrélation entre l'adhésion à des théories complotistes de nature plus politique et des attitudes de désengagement, d'abstention électorale ou de retrait citoyen sont encore trop balbutiantes pour que leurs conclusions puissent être considérées comme robustes.

S'il est un domaine dans lequel la question des conséquences du complotisme revêt une urgence particulière, c'est celui du lien qui peut exister entre complotisme et passage à l'acte violent, en particulier djihadiste. Le sens commun a tendance à faire de l'un le marchepied

Une théorie *ad hoc*,
bien commode
puisque'elle permet de
s'épargner les troubles
de la dissonance
cognitive

de l'autre, sans que des recherches empiriques ne puissent véritablement l'attester. N'oublions en outre pas que parmi les dénonciations les plus virulentes de la pensée complotiste, on peut compter les publications de... Daesh. Attribuer

>>



FRANÇOIS HOLLANDE COMLOTISTE ?

De la difficulté de la mesure et de l'importance des définitions

Le 3 mai 2013, un article du Monde rapportait sur un ton alarmiste les conclusions d'une recherche menée par le think-tank Demos, selon laquelle près d'un Français sur deux adhère aux théories complotistes². Pour preuve, indiquait Demos, c'est cette même proportion qui déclarait trouver vraie l'assertion selon laquelle : "En France, ce n'est pas le gouvernement qui gouverne".

Le hasard – ou pas – a voulu que ce rapport soit diffusé quelques mois après le meeting de François Hollande au Bourget, le 22 janvier 2011. Celui qui n'était alors que candidat au premier tour des élections présidentielles françaises, chahuté sur sa gauche par le succès – dans les sondages, au moins – de la candidature de Jean-Luc Mélenchon, y prononce un discours plus radical qu'à l'habitude, dont la suite a montré qu'il était dicté par des impératifs de positionnement électoral plutôt que par une volonté de mettre en place une politique publique particulière.

Quelle que soit la suite de son action, voici les mots que prononça le candidat Hollande le 22 janvier 2011 : "Dans cette bataille qui s'engage, je vais vous dire qui est mon adversaire, mon véritable adversaire. Il n'a pas de nom, pas de visage, pas de parti, il ne présentera jamais sa candidature, il ne sera donc pas élu, et pourtant il gouverne. Cet adversaire, c'est le monde de la finance. Sous nos yeux, en vingt ans, la finance a pris le contrôle de l'économie, de la société et même de nos vies. Désormais, il est possible en une fraction de seconde de déplacer des sommes d'argent vertigineuses, de menacer des États. Cette emprise est devenue un empire".

L'assertion selon laquelle la finance gouverne sans être élue aurait suffi quelques années plus tard à qualifier de complotiste le "candidat normal" devenu le premier Président français à lancer des politiques publiques de lutte contre le complotisme (via l'action de la ministre de l'Éducation, Najat Vallaud-Belkacem)... Cet exemple, presque pris au hasard parmi des dizaines d'instances possibles, montre bien en quoi l'appréhension du phénomène complotiste s'avère délicate dès lors qu'on veut quitter le terrain des lieux communs selon lesquels "le complotisme est évidemment en augmentation". En l'occurrence, on peut supposer que les personnes affirmant que "ce n'est pas le gouvernement qui gouverne" ne postulent pas toutes l'existence d'un cabinet occulte qui tirerait secrètement les ficelles du pouvoir dans une conjuration organisée : bon nombre d'entre elles entendaient vraisemblablement signifier par là une forme de mécontentement à l'égard de l'impuissance croissante des pouvoirs publics face au poids des flux financiers transnationaux, de la mondialisation dérégulée et, plus généralement, des mutations économiques et sociales contemporaines.

les attentats de Paris ou de Bruxelles à – au choix – la CIA, le Mossad ou les services secrets français, c'est précisément refuser leur "agentivité" (agency) à l'organisation terroriste et à ses membres, et dès lors les priver de la paternité de leurs "exploits".

De manière quelque peu paradoxale, si le complotisme peut faire partie des ingrédients cognitifs nourrissant le passage à l'acte, ce même passage à l'acte s'accompagne de l'abandon d'au moins une partie des croyances complotistes à des fins de conservation de la paternité de ses actes.

Remarquons en outre avec Bartlett et Miller que : "Pour autant qu'on puisse le déterminer, il existe de nombreux groupes extrémistes qui n'adhèrent pas aux théories du complot, comme Unabomber ou le Real IRA. Le complotisme ne constitue pas une condition nécessaire à l'extrémisme en mots ou en actes. De même, le complotisme ne mène pas nécessairement à adopter des comportements extrémistes ou violents. Il existe de nombreux groupes pacifiques, et même modérés, qui croient aux théories du complot."²

Il va de soi que l'incidence du complotisme ne doit pas se mesurer uniquement à l'aune de sa capacité à transformer les comportements individuels de ceux qui y adhèrent (que ce soient en termes d'empreinte carbone, de vaccination ou de radicalisation violente), mais également de son influence sur la configuration du débat politique et la circonscription du champ des arguments recevables ou non. Ce terrain-là se prête évidemment beaucoup moins à une analyse expérimentale, toutes choses étant égales par ailleurs, telle que peut la pratiquer la psychologie sociale en laboratoire. Mais il fait évidemment peu de doutes que l'imprégnation d'idées complotistes constitue un terreau fertile au développement de nouvelles propositions politiques démagogiques, à caractère d'ailleurs parfois explicitement complotiste – c'est par exemple le cas de Donald Trump dont on sait qu'il était un des fers de lance des *Birthers*, ce mouvement qui remettait en question la naissance de Barack Obama sur le sol américain.

Dans un monde où circulent les discours les plus contradictoires, la vérité n'est plus une recherche permanente mais un choix à effectuer dans cette prolifération

C'est donc également à ce terrain-là, celui des "effets vagues" de discours omniprésents, qu'il faut s'intéresser, avec une épistémologie beaucoup moins assurée que celle de l'individualisme méthodologique (même si l'apparente robustesse de ce dernier peut masquer des défauts de conception fondamentaux permettant d'aboutir à des contresens patents – voir encadré). Et là, ce qui semble l'emporter, c'est l'effet de brouillard et "d'estompement de la norme des discussions", dont le concept de "fait alternatif" est l'emblème le plus évident.

Face à une réalité qui se dérobe sans cesse sous l'amoncellement de "faits contradictoires", la prétention à la vérité cesse de se vêtir des oripeaux de la recherche factuelle pour devenir pur et simple rapport de forces. Dans un monde où circulent les discours les plus contradictoires sur la rotondité ou la platitude de la terre, la vérité n'est plus une *recherche* permanente mais un *choix* à effectuer dans cette prolifération – le choix qui correspond le mieux à notre arrière-plan idéologique, le choix qui réduit autant que possible notre risque d'être confronté à la dissonance cognitive.

Dès lors la conséquence sociale la plus préjudiciable de la circulation des théories du complot ne tient peut-être pas tant dans leur capacité à susciter l'adhésion qu'à engendrer du brouillard et à provoquer une certaine forme de résignation quant à notre accès partagé au réel, et donc *in fine* à saper la possibilité même d'un débat démocratique.

2 - Le rapport de Demos n'est plus disponible en ligne mais l'article du Monde qui y faisait référence est toujours consultable : Jonathan Parienté, "La moitié des Français croient aux théories du complot", Le Monde, 3 mai 2013. Disponible sur : http://www.lemonde.fr/societe/article/2013/05/03/la-moitie-des-fran-cais-croient-aux-theories-du-complot_3170348_3224.html

Portrait

Julie Dewaels, une jeune catholique heureuse et confiante



D'une belle histoire dans un livre...

Bruxelloise d'origine, Julie Dewaels prétend avoir eu une éducation catholique passive : *"j'ai fait ma 1^{ère} communion, j'ai participé aux cours de catéchisme, j'ai fait ma scolarité dans une école catholique et j'allais à l'église avec mes parents aux grands événements comme Noël et Pâques"*.

Cependant, *"cela n'avait rien du tout de concret, ça restait une belle histoire dans un livre"* se souvient-elle. Depuis quelques années, Julie a déménagé à Anvers et y a rencontré la Communauté Sant'Egidio où elle y devient active par la suite.

...à l'engagement dans une communauté

Dès lors, l'étudiante en 1^{ère} année de soins infirmiers perçoit le Christianisme d'une manière tout à fait nouvelle, *"c'est quelque chose qui s'applique aujourd'hui aussi"* renchérit-elle.

Depuis le mois de janvier 2015, elle rend service tous les samedis à la Communauté Sant'Egidio de Bruxelles pour l'aider à s'agrandir. Né en 1968 à Rome, Sant'Egidio est un mouvement chrétien de laïcs présent dans plus de 70 pays en Amérique latine (Honduras...), en Afrique (Cameroun, Congo, Burundi...), en Europe, etc. La Belgique dispose de trois Communautés actives à Anvers, Liège et Bruxelles. Ces différentes communautés partagent la spiritualité et les fondements qui caractérisent le chemin de Sant'Egidio, à savoir : la prière, le service aux pauvres, l'annonce de l'Evangile et le dialogue interculturel et interreligieux.

Les communautés se rendent souvent à Rome où se trouve le siège de Sant'Egidio, visité en juin 2014 par le Pape François. *"C'était un très bon moment et ce voyage nous a donné plein de courage pour la suite. Le discours du Pape François sur la Communauté de Sant'Egidio était très beau et cela nous a stimulés encore plus"*. Julie m'annonce que cette année 2015, elle ira en pèlerinage à Berlin pour se retrouver avec tous les

jeunes de la Communauté Sant'Egidio d'Europe. *"Ces pèlerinages entre jeunes sont des moments très riches car ensemble nous pouvons partager nos expériences de service aux pauvres et les moments de prière semblent alors plus intenses"*.

Au quotidien, Julie vit sa foi grâce à **la prière**. Chaque vendredi, la prière des jeunes est un moment où ils se retrouvent pour entendre les textes de l'Evangile et réfléchir sur ce que la Parole leur a apporté dans leur vécu de la semaine. La messe du dimanche est aussi un moment important pour Julie qui considère l'Evangile comme un exemple : *"j'essaie de faire de mon mieux pour suivre cette voie, bien que ce ne soit pas toujours facile"*, ajoute-t-elle.

La jeune femme de 27 ans vit également sa foi en se consacrant au **service des pauvres**. *"Pendant plusieurs années, je m'étais consacrée au service des personnes âgées et cela m'a beaucoup apporté ! C'est entre autres là que je me suis rendu compte de ce que je voulais faire dans ma vie"*. Julie constata que même en ayant peu donné de son temps, elle recevait énormément en retour et *"cela me rendait tellement heureuse"*, insiste-t-elle.

Aujourd'hui, elle se consacre au **service des enfants**. Les écoles de la paix, par exemple, proposent un temps pour aider à faire les devoirs et un temps pour faire de l'information.

La Communauté de Sant'Egidio est en effet convaincue que ces enfants issus de milieux défavorisés sont les adultes de demain et qu'il est donc de son devoir de les responsabiliser aux grands défis qui les attendent dans le futur. *"Vivre ensemble dans le respect de chacun est une des valeurs essentielles de nos écoles de la paix, pour que chacun puisse y trouver sa place dans notre société et contribuer à un avenir plus juste"*, affirme Julie.

Sa foi lui donne force et confiance

Grâce à sa foi, Julie se dit plus heureuse et plus confiante : *"en semaine, je prends le temps de me poser et de confier à Dieu toutes les choses que je n'ai pas pu faire ou résoudre"*. Cette jeune chrétienne est convaincue que Dieu agit dans sa vie et que cela se manifeste au quotidien quand elle observe son entourage.

Elle me raconte avec ferveur qu'en appliquant les textes de l'Evangile dans sa vie, elle obtient la force et le courage de bouleverser certains événements : *"Aussi petits soient-ils, j'ai vu des miracles au sein du service des personnes âgées (...). J'ai vu des choses qui n'auraient pas pu se produire en temps normal. Des personnes âgées, par exemple, ont changé grâce à l'Amour que nous leur donnions dans le cadre de notre service. Et l'Amour qu'on leur donne n'est autre que l'expression de Dieu"*.

Elle se désole aussi du discours prédominant qui rejette Dieu suite aux circonstances et épreuves douloureuses de la vie (guerres, famines, mort d'un proche, catastrophes naturelles,...). *"Je prie alors pour ceux qui n'ont pas la foi, et plus particulièrement lorsque ces mêmes personnes doivent affronter des épreuves douloureuses car selon moi, il est important de faire la part des choses(...) car Dieu ne commet pas de fautes !"*.

Témoigner de sa foi : un sujet de controverse ?

Toutefois, l'étudiante en soins infirmiers admet qu'au début de sa "conversion", elle n'était pas aussi confiante et n'osait pas trop en parler, surtout à l'école où elle était

confrontée à beaucoup de non-croyants. Mais sa foi devenant grandissante, ce n'est désormais plus un problème pour Julie : *"aujourd'hui, je n'ai plus peur d'être jugée si je poste sur Facebook des articles sur la religion et la foi... Au contraire, j'en discute même avec les autres étudiants qui me posent des questions en classe le lendemain... C'est quelque chose qui m'apporte tellement et me rend heureuse, pourquoi m'en cacher ?"* Julie en profite d'ailleurs pour rappeler le message phare du Pape François qui incite les Eglises et les croyants à s'ouvrir, à évangéliser le monde qui les entoure et à témoigner que la foi se vit dans la joie.

Julie prend aussi l'exemple de son grand-père qui ne comprenait pas son choix et qui était quasi anti-croyant, *"mais à partir du moment, où nous deux nous pouvions avoir une discussion respectueuse et fructueuse sur nos choix et orientations, je n'y voyais pas d'inconvénient"*. Pour cette jeune catholique, il importe donc de se respecter les uns les autres.

La néo-anversoise dit avoir la chance d'appartenir à la Communauté de Sant'Egidio qui est très grande et active à Anvers: *"nous sommes beaucoup de jeunes chrétiens"*. Tous ses amis sont croyants et ensemble ils se rendent à la prière des jeunes du vendredi, mais *"cela ne nous empêche pas de boire un verre ensemble ensuite (...) nous ne sommes donc pas différents des autres"*. Julie insiste et me rétorque qu'elle vit vraiment bien sa foi dans ce monde où la croyance en Dieu est parfois perçue comme un choix "irrationnel", voire ringard.

En revanche, elle regrette le choix de ces jeunes chrétiens (ou d'autres religions) qui ne restent qu'entre croyants.

Un regard vers le futur

Julie m'avoue qu'elle aimerait participer aux Journées Mondiales de la Jeunesse (JMJ). *"C'est intéressant de rencontrer d'autres jeunes qui vivent leur foi d'une autre manière tout en restant ouverts"*. Tout comme elle l'a expérimenté lors de La Prière pour la Paix à Anvers où elle a eu l'occasion de rencontrer des jeunes de toutes confessions rassemblés

autour d'une même idée : le vivre ensemble dans le respect et la liberté de croire de chacun.

Elle me l'affirme, sa foi ne cessera de grandir : *"selon les circonstances, les textes de la Bible peuvent être interprétés de manière différente car ils sont si riches que la première fois que tu les lis, tu peux pas comprendre toutes les nuances et tous les sens cachés(...). C'est vraiment quelque chose qu'il faut travailler au fil du temps"*. Julie est persuadée que la Bible est à même d'accompagner les croyants tout au long de leur vie.

Enfin, à l'approche de Pâques, Julie saisit cette occasion pour me dire qu'elle considère le Carême comme quelque chose de très personnel, *"tout un chacun le vit à sa manière"*.

Dans cette société occidentale où les jeunes s'intéressent de moins en moins à la religion et au spirituel, Julie Dewaels témoigne et tient à partager la "Bonne Nouvelle". Pour elle qui tient à vivre selon les textes de la Bible dans sa vie quotidienne, j'ai trouvé un verset dans l'Evangile selon Saint Matthieu (25,40) illustrant à merveille son action de foi : "Ce que tu fais au plus petit d'entre les miens, c'est à moi que tu le fais".

Bonne continuation à elle!

Portait réalisé par Vanessa Kabuta pour le magazine Magma
www.mag-ma.org

Aujourd'hui, je n'ai plus peur d'être jugée si je poste sur Facebook des articles sur la religion et la foi...

Devenez acteur de paix !

L'ASBL BePax est heureuse de vous proposer gratuitement la revue Signes des Temps, dont le coût d'impression et d'envoi revient à 1,50 € par exemplaire.

Si vous souhaitez soutenir notre travail de publication, n'hésitez pas à **faire un don sur le compte BE28 7995 5017 6120**. Quel qu'en soit le montant, votre soutien est précieux ! (Déduction fiscale à partir de 40 € sur base annuelle).

BePax est également apte à recevoir des legs. Pour plus d'informations, contactez votre notaire ou contactez-nous au 02.738.08.04 ou via info@bepax.org.

Consultez nos autres dossiers thématiques :

Signes des Temps

Lois mémorielles :
**quelle histoire
pour un avenir
commun ?**

SEP. - OCT. 2017

Signes des Temps

Intersectionnalité :
**du militantisme
à la loi ?**

MAI - JUIN 2017

Signes des Temps

Conflit israélo-palestinien :
**une importation
paradoxale**

MAR. - AVR. 2017

Signes des Temps

Liberté d'expression :
**le passage
à la limite**

NOV. - DÉC. 2016

Surfer sur www.bepax.org
et suivez-nous sur



**BePax**
Dialogue & Diversité

ASBL BePax
Rue Maurice Liétart 31/1
1150 Bruxelles

Tél. 02 738 08 04
Fax : 02 738 08 00
E-mail : info@bepax.org
Site : www.bepax.org